

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la culture et de la
communication

ARRÊTÉ du 09 NOV. 2016

portant nomination à la commission de l'aide à l'innovation et à la transition numérique de la musique enregistrée

La ministre de la culture et de la communication,

Vu le décret n° 2015-354 du 27 mars 2015 relatif à l'égal accès des femmes et des hommes aux commissions et instances consultatives ou délibératives placées auprès du Premier ministre, des ministres ou de la Banque de France ;

Vu le décret n° 2016-1422 du 21 octobre 2016 instituant une aide à l'innovation et à la transition numérique de la musique enregistrée, notamment son article 10 ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

Sont nommés membres de la commission de l'aide à l'innovation et à la transition numérique de la musique enregistrée instituée à l'article 10 du décret du 21 octobre 2016 susvisé, en qualité de présidents, représentants la Direction générale des médias et des industries culturelles :

Mme Elizabeth Le Hot, chargée des fonctions de Sous-directrice du développement de l'économie culturelle, titulaire,
M. Pierre Mainguy, Chef du bureau du financement des industries culturelles, suppléant.

Article 2

Sont nommés à la même commission, en qualité de représentants de la direction générale de la création artistique :

M. Marc-Olivier Dupin, Délégué à la musique, titulaire,
et Mme Anne-Claire Rocton, Inspectrice de la création artistique, suppléante.

Article 3

Sont nommés à la même commission, en qualité de représentants de la direction générale des entreprises :

M. Thierry Correard, Chargé de mission technologies de l'audiovisuel, titulaire,
et Mme Marie-Pierre Bouvet, Chargée de mission multimédia, suppléante.

Article 4

Sont nommés à la même commission, en qualité de représentants de l'Institut pour le financement du cinéma et des industries culturelles :

M. Sébastien Saunier, Directeur crédits aux entreprises, titulaire,
et M. Nicolas Trichet, Directeur adjoint crédits aux entreprises, suppléant.

Article 5

Sont nommés à la même commission, en qualité de représentants du Centre national de la chanson, des variétés et du jazz :

M. Philippe Nicolas, Directeur général, titulaire,
et Mme Séverine Morin, Responsable du centre de ressources, suppléante.

Article 6

Sont nommés à la même commission, en qualité de représentants des producteurs phonographiques :

Mme Tania Le Saché, Gérante du label ARB Music, titulaire,
et M. Guillaume Leblanc, Directeur général du syndicat national de l'édition phonographique (SNEP), suppléant ;

Mme Virginie Aussière, Gérante du label VF musique/Tôt ou tard, titulaire,
et M. Jérôme Roger, Directeur général de la société civile des producteurs de phonogrammes en France (SPPF), suppléant ;

M. Philippe Couderc, Président de la Fédération nationale des labels indépendants (FELIN), titulaire,
et Mme Nadine Verna, membre du Conseil d'administration de la Fédération nationale des labels indépendants, suppléante.

Article 7

Sont nommés à la même commission, en qualité de représentants des plateformes de musique en ligne :

Mme Laurence Le Ny, Directrice des partenariats musique et culture du groupe Orange, titulaire,
et M. Jean-Luc Biaulet, Directeur général de Music Story, suppléant.

Article 8

Sont nommées à la même commission, en qualité de personnalités qualifiées au titre de leur connaissance des activités liées à la diffusion numérique :

Mme Elisabeth Racine, Responsable développement et partenariats Cap digital, titulaire,
et Mme Françoise Colaïtis, Adjointe au délégué général de Cap digital, suppléante.

Article 9

Sont nommés à la même commission, en qualité de personnalités qualifiées au titre de leur connaissance des activités liées à la diffusion physique :

M. Boris Cabeza, Directeur des relations commerciales avec les labels pour la société Differ-ant, titulaire,
et Mme Peggy Jimenez-Trounday, Responsable des ventes pour la société Outhere Distribution France, suppléante.

Article 10

Le directeur général des médias et des industries culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la culture et de la communication.

Fait à Paris, le **09 NOV. 2016**

La ministre de la culture et de la communication
Pour la ministre et par délégation,
Le directeur général des médias et des industries culturelles

Le Directeur général des médias et des industries culturelles


Martin AJDARI